

Bulletin d'information Voix de femmes

Cette publication de 10 pages est publiée quatre fois par année à raison d'une édition par saison. Les membres du Centre de femmes y participent activement en soumettant des textes et en donnant leur avis sur le contenu et la forme.

Les membres du Centre reçoivent en primeur un exemplaire du *Voix de femmes*. Des exemplaires papiers sont disponibles à l'accueil du Centre de femmes du Haut-Richelieu en tout temps. Les éditions antérieures sont disponibles dans la bibliothèque du Centre et sur le site Internet.

La production du *Voix de femmes* répond à plusieurs objectifs du Centre en permettant aux femmes de travailler solidairement à un projet par et pour les membres. Dans toutes les étapes, les participantes du comité éditorial sont accompagnées pour leur permettre de progresser à leur rythme, de renforcer leurs compétences en rédaction, en recherche et en vulgarisation. Cet outil de communication permet de sensibiliser le lectorat sur la réalité des femmes et promouvoir des conditions sociales qui garantissent l'égalité, la dignité, la responsabilisation et l'autonomie.

Politique éditoriale :

- Veiller à l'indépendance intellectuelle du *Voix de Femmes*. Les opinions exprimées doivent cependant être en lien avec la mission du Centre de femmes du Haut-Richelieu.
- Veiller à ce que les propos tenus ne soient pas de nature diffamatoire et ne justifient pas, explicitement ou implicitement, quelle que forme de discrimination que ce soit ni quelle que forme de violation de la loi que ce soit. Aucune incitation à la haine ne sera tolérée. Les textes proposés doivent toujours être respectueux.
- Les textes qui traitent de religion ou de politique doivent aborder la question dans un esprit de neutralité en évitant de laisser transparaître un parti pris. Les textes pouvant être interprétés comme étant emprunt de partisanerie ne seront pas retenus.
- Le comité éditorial se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires. Le cas échéant, la version finale de l'article sera transmise à l'auteure pour son approbation.
- La décision relative aux textes qui seront publiés relève du comité éditorial composé de membres du Centre et d'une travailleuse. La priorité sera accordée aux femmes qui publient pour la première fois et aux textes ayant un lien avec la thématique.
- Il est possible d'inclure des éléments visuels à un article comme des photos. Le cas échéant, il est de la responsabilité de l'auteure de s'assurer qu'elle dispose de l'autorisation pour en faire la diffusion. L'agente de communication peut aider l'auteure à trouver des photographies libres de droit.
- Les textes doivent être d'une longueur maximale de 400 mots, mais idéalement entre 100 et 300 mots. Il est important que les auteures inscrivent leur nom, leur adresse courriel et leur numéro de téléphone pour des fins de suivis. En aucune circonstance, le Centre ne divulguera les coordonnées d'une auteure.
- Les textes peuvent être transmis en tout temps :
 - Version électronique (fichier Word, idéal) : amobilisation@cfhr.ca
 - Version manuscrite : remettre à l'accueil du Centre de femmes situé au 390, rue Georges-Phaneuf, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mission du Centre

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu est un centre d'éducation populaire en condition féminine dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des femmes en vue de leur permettre une participation égalitaire dans toutes les sphères de la société.

Le comité éditorial aimerait connaître votre avis sur le *Voix de femmes*!

Inscrivez vos commentaires, suggestions ou appréciations dans la boîte située dans la grande salle ou encore écrivez à Joëlle Thérien, agente de communication et de mobilisation, à amobilisation@cfhr.ca. Au plaisir de vous lire !